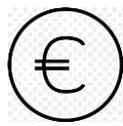


FORMATION PAR APPRENTISSAGE

FORMATION PAR APPRENTISSAGE		
Niv. 3	CAP	Accompagnant Educatif Petite Enfance
	Prérequis	L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir entre 15 et 29 ans révolus. Cette formation est réalisable après un CAP ou un BAC Professionnel. Il faut être âgé de 18 ans minimum au 31/12 de l'année de l'examen. Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial. Une autonomie dans le travail scolaire et dans les périodes de formation en milieu professionnel est une nécessité. Une motivation et un projet de métier dans le secteur de la petite enfance.
	Délai d'accès	Début de la formation début septembre. Pré-inscription sur RDV ou aux Portes Ouvertes. RDV de validation du projet avec la responsable de formation. Prendre RDV auprès de notre secrétariat au 02 40 87 15 12.
	Tarifs Indicatifs (22-23)	Formation gratuite pour l'apprenti, coûts de formation pris en charge par l'OPCO. Tarifs restauration au 01/09/23 : 6,99 € - Aide de 3 € par repas Possibilité de restauration sur place Pour toute information complémentaire sur le contrat d'apprentissage, la rémunération : https://metiersdenosterritoires.fr/
	Durée	Formation de 406 h sur 10 mois 57 jours en UFA sur 1 année Le reste du temps, selon calendrier, chez le Maître d'apprentissage sur 1 année L'apprenti a droit à 5 semaines de congés par an
	Lieux d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ● Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : crèches collectives, crèches familiales, micro-crèches, etc... ● Les écoles maternelles, centres de loisirs, La recherche de l'employeur par le candidat, est un premier pas en l'apprentissage. Un stage complémentaire de 3 semaines est à effectuer dans une structure autre que celle du lieu d'apprentissage.
	Objectifs	Le titulaire du CAP AEPE a la capacité d'exercer auprès d'enfant de moins de 6 ans, dans le respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il est l'un des premiers éducateurs de l'enfant. Il a la capacité d'accompagner le développement du jeune enfant, d'exercer son activité en accueil collectif et individuel.
	Aptitudes	Relationnel – Politesse – Polyvalence – Autonomie - Organisation - Discrétion Patience - Bonne humeur - Attention
	Contenu de la formation	EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant + PSE EP2 – Exercer son activité en accueil collectif EP3 – Exercer son activité en accueil individuel Chef d'œuvre et accompagnement individualisé

	Méthodes mobilisées	Formation en alternance, avec un calendrier adapté au secteur professionnel. Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.																																			
	Modalité d'évaluation	Évaluation par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via Ecole Directe. Epreuve Terminale en juin.																																			
	Accessibilité	Nos formations sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Prendre contact avec notre référente handicap Mme Adeline BELLANGER - adeline.bellanger@cneap.fr																																			
	Examen et Rupture de contrat	Taux de réussite en 2023 : 100 % Taux de ruptures en 2023 : 0 %																																			
	Evaluation de la formation par les apprentis	<table border="1" data-bbox="526 828 1487 1160"> <tr> <td></td> <td>★</td> <td>★★</td> <td>★★★</td> <td>★★★★</td> </tr> <tr> <td>Accueil</td> <td></td> <td></td> <td>70 %</td> <td>30 %</td> </tr> <tr> <td>Contenu</td> <td></td> <td></td> <td>70 %</td> <td>30 %</td> </tr> <tr> <td>Organisation</td> <td></td> <td></td> <td>60 %</td> <td>40 %</td> </tr> <tr> <td>Méthodes</td> <td></td> <td></td> <td>60 %</td> <td>30 %</td> </tr> <tr> <td>Connaissances</td> <td></td> <td></td> <td>50 %</td> <td>50 %</td> </tr> <tr> <td>Relations formateurs</td> <td></td> <td></td> <td>20 %</td> <td>80 %</td> </tr> </table>		★	★★	★★★	★★★★	Accueil			70 %	30 %	Contenu			70 %	30 %	Organisation			60 %	40 %	Méthodes			60 %	30 %	Connaissances			50 %	50 %	Relations formateurs			20 %	80 %
	★	★★	★★★	★★★★																																	
Accueil			70 %	30 %																																	
Contenu			70 %	30 %																																	
Organisation			60 %	40 %																																	
Méthodes			60 %	30 %																																	
Connaissances			50 %	50 %																																	
Relations formateurs			20 %	80 %																																	
	Poursuite d'étude	Formation d'auxiliaire de puériculture Concours d'ATSEM																																			
	Insertion professionnelle	Structures d'accueil collectif de la petite enfance (crèche, halte-garderie), Ecoles privées ou publiques, Garde d'enfants au domicile des parents ou du titulaire, Mairies, communautés de communes (animateur TAP, animateur en centre de loisirs),																																			
	Contact	<p align="center">UFA du Lycée St Clair – Site de BLAIN</p> <p align="center">Responsable de formation : Annabelle VINOT PREFONTAINE</p> <p align="center">3 Rue Jean XXIII 44130 BLAIN 02.40.87.15.12 blain@cneap.fr</p>																																			